



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **15 décembre 2014**

Délibération n° 2014-0510

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Approbation du rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2013

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 décembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 décembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beauteemps, Belaziz, MM. Bérat, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mme Berra (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Calvel, David (pouvoir à M. Jeandin), Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliot), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Piegay (pouvoir à M. Bousson).

Conseil de communauté du 15 décembre 2014**Délibération n° 2014-0510**

commission principale : urbanisme

objet : **Approbation du rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2013**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) a pour objet social de réaliser des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics industriels et commerciaux et de réaliser toute autre opération d'intérêt général.

L'article L 1524-5 alinéa 14° du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil reprend le bilan d'activité de l'exercice 2013 approuvé par le Conseil d'administration de la société.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine de Lyon au sein du Conseil d'administration de la société étaient messieurs Lucien Barge, Patrick Bouju, Olivier Brachet et Alain Giordano.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2013, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

Rubriques	2011 (en k€)	2012 (en k€)	2013 (en k€)	Tendance 2012/2013
capital social	3 959			
participation publique	50 %			
<i>dont Communauté urbaine de Lyon</i>	25 %			
produits "société"	10 309	11 923	10 795	↘
<i>dont rémunération de l'aménageur</i>	7 701	7 907	7 643	↘
charges "société"	8 799	10 649	9 642	↘
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	383	740	593	↘
résultat net	1 083	1 274	1 153	↘
capacité d'autofinancement	1 248	1 452	1 969	↗
capitaux propres	10 166	11 440	12 593	↗

Dans le cas d'une société d'économie mixte (SEM) d'aménagement, les rubriques "produits et charges société" correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques "Total des produits" et "Total des charges" qui couvrent l'ensemble des activités de la société.

L'année 2013 a été une excellente année pour la SERL malgré la crise qui perdure dans son domaine d'intervention.

Produits

L'exercice 2013 est marqué par le ralentissement de l'activité du secteur. Ceci se traduit par la baisse de 3 % des produits (10,7 M€). Cette tendance s'explique par la diminution des produits de la gestion financière sur les projets (799 k€ contre 1 081 k€ en 2012). Elle se double d'une baisse importante des produits issus des concessions d'exploitation (- 190 k€ contre 355 k€ en 2012, soit - 46 %) et dans une moindre mesure des produits liés aux concessions d'aménagement (46 M€ contre 51 M€ en 2012, soit - 8,7 %).

Charges

Parallèlement, les charges d'exploitation "société" qui s'élèvent à 8,9 M€, sont en recul de 8 %, soit d'environ - 1 M€, par rapport à 2012. Cette diminution provient de l'absence de charges financières et de la forte diminution des provisions pour risques (462 k€ contre 1 090 k€ en 2012). Dans une moindre mesure, les impôts et taxes diminuent (597 k€ contre 725 k€ en 2012). En revanche, les charges de personnel et les charges sociales augmentent sensiblement d'un exercice sur l'autre de 6 %, soit + 342 k€ en 2013. L'augmentation de l'effectif de la société fait suite aux nouveaux contrats décrochés en 2012 et, par suite, à l'augmentation du plan de charge de la société.

Résultat

Au global, la société réalise un exercice largement bénéficiaire avec un résultat net après impôts intéressement et participation de 1 153 k€ en léger recul par rapport à l'année 2012 (1 274 k€, soit - 9 %). Cette baisse s'explique en partie par un résultat exceptionnel négatif (non-affectation d'une dotation pour risques de 50 k€) et un résultat financier inférieur à l'exercice précédent bien que le résultat d'exploitation progresse quant à lui de 28,5 %.

Activités

En 2013, le Conseil général du Rhône est le premier donneur d'ordre en montant d'investissement réalisé (61 M€ pour le musée des Confluences, soit 44 % du chiffre d'affaires de la SERL). La Communauté urbaine représente 38 % de son chiffre d'opérations (soit 53 M€ sur un total de 139 M€). Le chiffre d'opérations se répartit pour l'exercice 2012 entre 51 M€ au titre des concessions d'aménagement (contre 55 M€ en 2012) et 88 M€ (contre 75 M€ en 2012) au titre des mandats et contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La SERL poursuit le renouvellement et la diversification de sa clientèle en ayant signé 19 nouveaux contrats pour un total de 188 M€ d'investissements. De plus, son chiffre d'affaires avoisine les 9,5 M€ (dont 155 M€ en concession). Les avenants aux contrats en cours ont également permis d'ajouter 600 k€ de rémunération supplémentaire.

Néanmoins, il faut noter la baisse du nombre de nouveaux marchés notifiés en 2013 (284 contre 320 en 2012) bien que leur nombre demeure important.

La SERL n'a à ce jour plus d'endettement propre, ce qui lui permet, grâce à ses capitaux propres, d'investir dans des sociétés de portage (filiales SERL@immo et SERL@énergie) et de garantir les risques supportés par la SERL au titre de ses engagements contractuels.

Le ratio capitaux propres/capital confirme la bonne santé financière de la SERL sur l'exercice 2013 avec des fonds propres s'élevant à 12,5 M€, soit 3,1 fois le montant de son capital.

Le montant total des garanties d'emprunts accordées à hauteur de 80 % par la Communauté urbaine à la SERL s'accroît légèrement en 2013 (58,8 M€). Il concerne principalement les nouvelles opérations de concession d'aménagement (Terrain des sœurs à Villeurbanne, le lotissement de Sermenaz et l'opération du Bottet-Verchères à Rillieux la Pape).

Le groupe SERL s'est engagé dans une politique de responsabilité sociale de l'entreprise qui lui a permis d'obtenir le label CEEP CSR en octobre 2012 (label européen attribué par la Fédération européenne des entreprises responsables). En 2013, la SERL a poursuivi les améliorations qualitatives en matière de développement durable, notamment par la diminution importante de son bilan carbone ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au titre de l'exercice 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2014.